

NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Notre Pôle et nos actions associatives bénéficient à la fois aux artisans d'art - artistes et aux publics dans un sens large. Acteurs de la dynamique socio-culturelle de nos territoires, nous nous positionnons comme une entité ressource, de découverte et d'apprentissage des domaines de la création artisanale et artistique pour tout un chacun. De par son histoire et son essence, notre association entretient également d'étroites relations avec des institutions locales et du secteur des métiers d'art.

Notre association se fonde sur un socle de valeurs inhérentes à nos professions et au mode de vie qui en découle. Elles guident nos actions collectives et notre engagement vis-à-vis de nos publics :

- L'**authenticité** : celle de l'expression de savoir-faire manuels et créatifs, authenticité à préserver en défendant les créations et leurs auteurs, pour lesquels la rentabilité n'est pas au cœur de l'intention face à la domination de la production industrielle.
- La **liberté** : liberté d'expression, d'action et de création, dont la défense guide nos choix d'être artiste et artisan et que nous souhaitons transmettre à nos pairs et aux publics en encourageant et en diffusant des pratiques singulières.
- L'**indépendance** : inhérente à la liberté que nous défendons, à nos pratiques, à nos processus de création et au mode de vie qui découle de nos métiers dont nous revendiquons la nécessaire protection.
- La **coopération** : essence de notre Pôle et de notre association. Du regroupement de professionnels émerge des collaborations nouvelles et des partenariats créateurs d'un dynamisme et d'une richesse artistique et culturelle sur nos territoires.
- Le **courage et la persistance** : nécessaires à nos pratiques face à la précarité et à la solitude de nos métiers.
- La **beauté et la poésie** : celles qui nous animent et que nous exprimons en proposant un certain regard par notre interprétation du monde.
- La **passion** : moteur de nos pratiques, que nous souhaitons largement partager pour que les métiers manuels soient davantage considérés et encouragés.
- L'**accessibilité** : l'accès pour tous à la culture et aux créations artisanales et artistiques, qu'elles ne soient pas l'apanage du seul public initié.
- Le **respect** : celui de la considération des rythmes de chacun et des terrains de rencontre que nous choisissons entre nos pratiques et les publics.

